DOSSIER 2026/2027

CANTINE - GARDERIES
ETUDE SURVEILLEE

A déposer rempli et signé
EN MAIRIE ANNEXE AVANT LE 15 JUIN 2026

<u>Documents à fournir</u>
Attestation CAF (MSA…) avec quotient familial
(Ou avis d'imposition 2025)
+ RIB

MAIRIE DE FONTVIEILLE
8 ,RUE MARCEL HONORAT
04 90 54 79 02

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

NOM de l'enfant : PRENOM :

Date de naissance :…… Classe :……. Ecole : ……..

Nom et prénom du parent responsable 1 : ……..

Adresse :…… ……..

……..

Tel portable :……Tel professionnel :……. ……

Adresse email :……..

Nom et prénom du parent responsable 2 : ………..

Adresse :…… ……..

……..

Tel portable :……Tel professionnel :……. ……..

Adresse email :……..

Situation familiale : célibataire marié divorcé*/séparé concubin pacsé

Fournir un extrait de la copie du jugement de divorce **statuant sur la garde de l'enfant,**
Si Pacsé, concubin ou séparé une attestation sur l'honneur des deux parents

Personne à contacter en priorité en cas d'urgence (resp1 ou 2) :

Nom…….. Prénom…….. Tel : ……

Je déclare exacts les renseignements notifiés ci-dessus.

Fait à : _____ **le :** _____

Signatures des responsables légaux (A signer par les **2 parents** si **garde alternée**)

BULLETIN D'INSCRIPTION

Cantine / garderie et /ou étude surveillée

NOM de l'enfant : PRENOM :

Date de naissance :…… Classe :……. Ecole : ……..

CANTINE A L'ANNEE (entourez vos choix)

Lundi Mardi Jeudi Vendredi

Régime sans porc : oui non

Mise en place PAI : oui non

GARDERIE DU MATIN : oui non

GARDERIE DU SOIR (entourez vos choix)

Lundi mardi jeudi vendredi

ETUDE SURVEILLEE (uniquement en élémentaire. Entourez vos préférences : 1 seul choix sera retenu)

Lundi mardi Jeudi Vendredi

Je soussigné(e)…… déclare avoir pris connaissance des règlements intérieurs cantine, périscolaire et m'engage à les respecter.

Signatures des responsables légaux (A signer par les **2 parents** si **garde alternée**)

AUTRES PERSONNES MAJEURES AUTORISEES A VENIR CHERCHER MON ENFANT

NOM de l'enfant : PRENOM :

Nom du père : Nom de la mère :

NOM PRENOM : TELEPHONE :		
NOM PRENOM : TELEPHONE		
NOM PRENOM : TELEPHONE		

SANTE

En cas de maladie contagieuse, l'enfant ne pourra pas être accueilli.

La famille sera prévenue en cas de signes de maladie ou de blessure légère.

Les parents devront **fournir une ordonnance et une autorisation écrite** permettant l'administration des soins par l'équipe d'encadrement. Les médicaments doivent être donnés dans leur emballage d'origine.

EN CAS D'ACCIDENT :

EN CAS D'URGENCE MEDICALE, LA FAMILLE AUTORISE LA DIRECTION A FAIRE APPEL AUX SERVICES DE SECOURS (SAMU, POMPIERS).

LA FAMILLE AUTORISE LES INTERVENTIONS CHIRURGICALES QUI DEVRONT ETRE PRATIQUEES SANS DELAI :

OUI **NON**

Signatures des responsables légaux (A signer par les **2 parents** si **garde alternée**)

AUTORISATION DE DROIT À L'IMAGE

Mairie de Fontvieille

AUTORISATION POUR L'ANNEE SCOLAIRE EN COURS UNIQUEMENT

Je, soussigné(e) :

Adresse :

N° de téléphone : **Adresse e-mail :**

Agissant en qualité de représentant légal de l'enfant :

Date de naissance : **Classe :**

☐ **Autorise** le personnel municipal à :

Prendre mon fils / ma fille en photo ou à réaliser un film ;

Utiliser cette / ces photo(s) ou vidéo(s) pour une publication sur les supports suivants :

- Le journal local, l'album photos, Facebook et instagram de la mairie ;

- Tout support d'information relatif à la promotion des activités périscolaires

☐ **N'autorise pas** le personnel municipal à prendre et/ou diffuser des photos ou vidéos de mon enfant.

Fait à : _____ **le :** _____

Signatures des responsables légaux (A signer par les **2 parents** si **garde alternée**)

Précédée de la mention « Lu et approuvé »

FONTVIEILLE

DOCUMENT A CONSERVER !

REGLEMENT INTERIEUR 2026/2027

CANTINE/GARDERIE/ETUDE SURVEILLEE

L'accueil des enfants aux cantines et garderies de la commune de Fontvieille impose l'adhésion des parents au présent règlement intérieur.

Lieu d'implantation/ locaux

L'accueil des enfants s'effectue dans les locaux, salle de cantine et cour de récréation de l'école élémentaire Yvan Audouard, chemin du stade à Fontvieille, et de l'école maternelle Raymonde Avon, route d'Arles à Fontvieille.

Responsabilité

L'organisation de l'accueil cantine et des activités dans le cadre de la garderie relève de la responsabilité de la commune de Fontvieille dans le respect des règlements édictés par le ministère de la Jeunesse et des Sports.

Assurance

La commune a conclu une police d'assurance en responsabilité collectivité publique auprès de la compagnie Groupama. Toutefois, l'enfant qui fréquente la garderie devra être obligatoirement couvert en responsabilité civile par le régime de ses parents ou de la personne qui en est responsable.

Seront imputables à la famille : Les dégâts occasionnés par l'enfant aux installations ou, aux matériels, les dommages causés par l'enfant à autrui.

Rappel : En dehors des cours, il est interdit d'accéder aux classes et aux couloirs.

Sanctions : L'enfant se verra exclu temporairement si son comportement est jugé perturbant pour le groupe, s'il engage sa sécurité ou celle des autres enfants. Avant toute décision, une rencontre est organisée avec les parents et l'enfant.

Horaires de fonctionnement de la cantine :

ACCUEIL	TARIFS	SERVICES
Lundi, mardi *Jeudi, vendredi*	CF annexe 1	1er service : 11h30/12h10 2eme service : 12h20/13h00 (variable)

ATTENTION

Obligation de fournir un certificat médical pour une absence en restauration scolaire, pour bénéficier d'une déduction des repas.

Formules d'accueil et principe de fonctionnement de la garderie/étude

Périodes	Accueil	Départs	Tarif
Garderie du matin	7h30/8h10		Gratuite
Garderie du soir	16h30/17h55	Echelonnés : De **16h50 à 17h55** en élémentaire. De **17h00 à 17h55** en maternelle.	Délibération du conseil municipal 06/04/2021 : **8 euros par mois**
Etude du soir	16h45/17h45	17h45	

Mode paiement : internet, prélèvements automatique, chèques, espèces. Nous vous recommandons le prélèvement automatique ou internet (https://fontvieille.kiosquefamille.net)

Autorisation de sortie :

Toute nouvelle personne autorisée à venir chercher l'enfant à l'école doit être munie d'une pièce d'identité.

Une autorisation parentale devra être fournie pour tout enfant rentrant seul à son domicile (lors de la garderie du soir) ou raccompagné par un enfant mineur.

FONTVIEILLE

DOCUMENT A CONSERVER !

ANNEXE 1 / TARIFS CANTINE

Décision du maire n° 7/2024 du 5 mars 2024), calculés en fonction du quotient familiale ou avis revenu fiscal de référence.

Tarif de la « demi-pension domicilié à Fontvieille »

- Quotient familial ou revenu fiscal 0 à 500 : **1** euro
- Quotient familial ou revenu fiscal 501 à 800 : **3,95** euros
- Quotient familial ou revenu fiscal 801 à 1100 : **4,21** euros
- Quotient familial ou revenu fiscal 1101 et + : **4,48** euros
- PAI : 60% du QF

Tarif de la « demi-pension NON domicilié à Fontvieille »

- Quotient familial ou revenu fiscal 0 à 500 : **1** euros
- Quotient familial ou revenu fiscal 501 à 800 : **4,99** euros
- Quotient familial ou revenu fiscal 801 à 1100 : **5,33** euros
- Quotient familial ou revenu fiscal 1101 à + : **5,67** euros
- Repas exceptionnel : **6,50** euros
- Adultes (enseignants, visiteurs ….) : **7,87** euros

Garderie du soir/étude surveillée : 8 euros par mois

FONTVIEILLE

DOCUMENT A CONSERVER !

PROCEDURE DE COMMUNICATION POUR TOUS CHANGEMENTS CANTINE GARDERIE

Pour tout changement cantine Occasionnels/ Définitifs :

PAR MAIL OBLIGATOIREMENT : services.scolaires@fontvieille.fr

Vous devez informer le service régie cantine **le matin, 2 jours ouvrés avant** la date du repas. *(ex : le jeudi **MATIN** pour le lundi : évitez le dimanche soir pour le lundi midi).*
Pour les impondérables, justifiez votre demande.
Pour toute raison médicale, transmettez une attestation du médecin.
Ainsi le repas sera décompté.

Sans justificatif, ni préavis, le repas sera compté comme "repas exceptionnel" ou comme "absence injustifiée".

Pour tout changement garderie/étude Occasionnels/ Définitifs

PAR MAIL OBLIGATOIREMENT : services.scolaires@fontvieille.fr **avant 8h30**.
Sans justificatif de demande de sortie, l'enfant prévu en garderie y restera jusqu'à votre arrivée.
Horaires garderie : 16H30-17h55.
Horaires d´ouvertures au public : 16h50 école élémentaire
17h00 école maternelle

*En journée pour **TOUTE URGENCE** contacter **UNIQUEMENT** nos services via :*
-Le mail : services.scolaires@fontvieille.fr
-Par téléphone : 04 90 54 73 95 (école élémentaire)
04 90 96 94 61 (école maternelle)
Unique contact des agents du service périscolaire.
A noter que vous pouvez laisser un message vocal ou nous joindre entre 7h30 et 8h30 ; 11h30 et 13h30 ; 16h30 et 17h55